



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

21 mars 2016

Etaient présents : Mme BRAYE Brigitte, M. BUCHY Martial, Mme COLSON Caroline, M. EGIZII Marc, Mmes GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. HOERR Thierry, Mme HUMMEL Jeannine, M. KLEIBER Jean-Georges, M. KOEBEL Jean-Claude, Mmes KREMSEY Corine, LOGEL Clothilde, MM. MATHIAS Jean-Charles, MOSSER Laurent, Mmes MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, Mmes RIMELLEN Marie-France, SCHNEIDER SUSS Florentine, M. WEISS Adrien

Absents excusés : Mme KLIPFEL Aline (procuration à M. MOSSER), MM. RIBREUX Jérôme, WACKENHEIM Hubert

Absents : M. ANDRES Thomas, Mme PFEIFFER Catherine, M. PINHEIRO Sébastien.

1) INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Vu la démission de M. SAMTMANN Sébastien, le Maire a déclaré Mme SCHNEIDER SUSS Florentine installée dans sa fonction de conseillère municipale.

2) DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE CHALEUR : AVENANT FIN DE CONTRAT

Le conseil municipal DÉCIDE d'approuver l'avenant n° 1 relatif aux opérations de fin de contrat.

3) RÉSEAU DE CHALEUR : CRÉATION D'UNE RÉGIE DOTÉE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE EN CHARGE DU SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE DE CHALEUR – ADOPTION DES STATUTS

Le conseil municipal DÉCIDE :

- de constituer le service public industriel et commercial de fourniture de chaleur au sein de la commune
- de créer, pour gérer le service public de production et distribution de chaleur, une régie dotée de la seule autonomie financière dénommée "Régie communale de distribution de chaleur de Betschdorf"
- de créer pour cette régie un budget annexe "Régie communale de distribution de chaleur de Betschdorf"
- d'adopter le budget primitif de la régie au service public
- de fixer la date de création de la régie au 1^{er} juillet 2016
- de confier à cette régie toutes les missions relatives à la production et distribution de chaleur
- d'adopter pour cette régie les statuts, le règlement de service et le modèle de police d'abonnement
- de désigner les membres du conseil d'exploitation de la régie
- de fixer le début de leur mandat au 1^{er} juillet 2016

4) RÉSEAU DE CHALEUR : DÉSIGNATION ET DÉFINITION DES COMPÉTENCES DU DIRECTEUR DE LA RÉGIE

Le conseil municipal DÉCIDE de désigner le directeur de la régie.

5) PISCINE MUNICIPALE : AVANT PROJET SOMMAIRE – AIDES AU FINANCEMENT

Le conseil municipal :

- APPROUVE l'avant projet sommaire de rénovation de la piscine
- PREND CONNAISSANCE du planning des travaux
- AUTORISE le Maire à signer les marchés de travaux
- SOLLICITE la D.E.T.R. 2016 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- SOLLICITE le fonds d'accompagnement des investissements des communes à fiscalité propre.

6) COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le conseil municipal APPROUVE les comptes administratifs 2015.

7) COMPTES DE GESTION 2015

Le conseil municipal DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Trésorier n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

8) AFFECTATION DES RÉSULTATS 2015

Le conseil municipal DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé 2015.

9) BILANS FINANCIERS 2015

Le conseil municipal PREND connaissance des bilans financiers de la piscine et de l'ESCAL.

10) ANALYSE DE LA DETTE

Le conseil municipal PREND connaissance de l'état de la dette au 1^{er} janvier 2016.

11) ETAT DU PERSONNEL

Le conseil municipal PREND connaissance de l'état du personnel au 1^{er} janvier 2016.

12) BUDGETS PRIMITIFS 2016

Le conseil municipal :

- FIXE les taux des 4 taxes de contributions directes comme suit :

		<u>Taux 2015</u>
▪ taxe d'habitation	19,56 % (+1,5 %)	19,27 %
▪ foncier bâti	13,89 % (+1,5 %)	13,68 %
▪ foncier non bâti	55,29 % (+1,5 %)	54,47 %
▪ cotisation foncière des entreprises	20,93 % (+1,5 %)	20,62 %

- ADOPTE :

a. le budget primitif 2016 – principal

Fonctionnement

Dépenses 4 943 370,87

Recettes 4 943 370,87

Investissement

Dépenses 4 899 979,07

Recettes 4 899 979,07

- b. le budget primitif 2016 – transports scolaires
- | | |
|----------|-----------|
| Dépenses | 35 000,00 |
| Recettes | 35 000,00 |
- c. le budget primitif 2016 – lotissement la Roselière
- Fonctionnement*
- | | |
|----------|------------|
| Dépenses | 205 282,06 |
| Recettes | 205 282,06 |
- Investissement*
- | | |
|----------|------------|
| Dépenses | 140 000,00 |
| Recettes | 140 000,00 |
- d. le budget primitif 2016 – distribution de chaleur
- Fonctionnement*
- | | |
|----------|------------|
| Dépenses | 352 773,86 |
| Recettes | 352 773,86 |
- Investissement*
- | | |
|----------|-------------|
| Dépenses | 116 191,59 |
| Recettes | 116 191,59. |

13) PLAN DE COUPE – EXERCICE 2016

Le conseil municipal APPROUVE, en marge du budget primitif, le programme d'exploitation forestier ainsi que le programme des travaux patrimoniaux 2016 présentés par l'ONF.

14) CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ : FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer avec Electricité de Strasbourg un nouveau contrat de vente d'électricité.

15) ORGANISATION DES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2016

Le conseil municipal DÉCIDE de confier l'organisation du 13 juillet 2016 à l'ASB Football.

Affiché du 24 mars au 23 mai 2016

Le Maire,
Adrien WEISS

